

## Déclaration de patrimoine

Christophe NAJDOVSKI, Maire-Adjoint de Paris, chargé de la petite enfance

Né le 9 août 1969

Régime matrimonial : divorcé

Profession du conjoint : consultante

Autres mandats ou fonctions : NEANT

Profession : Professeur de Sciences Economiques et Sociales, actuellement en détachement

Enfant(s) à charge : 1

### Immeubles bâtis et non bâtis

50% de 420 000 €

Appartement 2/ 3 pièces de 46 m<sup>2</sup>, à Paris 12<sup>e</sup>, acquisition en janvier 2012

Capital restant dû : 322 000 €

### Biens mobiliers, immobiliers et comptes détenus à l'étranger

25% d'une maison de 100 m<sup>2</sup> (héritage familial), à Bitola en Macédoine, valeur 15 000 €

### Valeurs mobilières

NEANT

### Assurances vie

NEANT

### Comptes bancaires courants ou d'épargne, livrets, LDD, PEL, CEL, espèces ou autres :

899,22 € (au 11 avril 2013)

Compte bancaire courant à la BRED : 9,12€

Livret de Développement Durable : 421,57 €

Compte sur Livret Casden : 468,53 €

### Epargne retraite

Epargne retraite complémentaire mutuelle Carel : 113 334,22 €

### Meubles, collections, objets d'art, bijoux, pierres précieuses, or

Meubles courants < 5 000 €

### Véhicules terrestres à moteur, bateaux, avions, etc.

NEANT

### Fonds de commerce ou clientèles, charges et offices

### Autres biens, dont les comptes courants de société

NEANT

### Autres

Bénévole au Comité directeur du Club Olympique Vincennois (football amateur)

## Revenus

### **Indemnités de fonction (mars 2013)**

- Maire-Adjoint de Paris : 1840,55 €
- Conseil Général de Paris : 1985,59 €

soit un revenu mensuel de 3826,14 €, auquel il faut déduire le reversement à EELV : 709 € par mois, soit 3117,14 €

### **Jetons de présence**

Présence à 4 réunions du conseil d'administration de la SGIM, Société Immobilière de la Ville de Paris (montant annuel pour 2012) : 1829,38 €, soit 152,44 € mensuels.

### **Revenus professionnels**

Vacations à l'IUT de Bobigny (montant annuel 2012) : 2087,99 €, soit 174 € mensuels

Dans le cadre de ma fonction de maire-adjoint, je dispose d'un téléphone portable et d'un pass Navigo 2 zones.

Je n'ai aucune indemnité de frais de représentation.